

L'HOMME QUI S'EST VENDU¹

SCÈNE : Celle de la Cour d'Assises.

PERSONNAGES : Ceux de la Cour d'Assises.

LE PRÉSIDENT. – Accusé, votre nom.

L'ACCUSÉ. – Je me recommande à l'indulgence du jury. (*Avec embarras.*) Je m'appelle du nom de l'évêque qui fit condamner Jeanne d'Arc et la fit brûler sur le bûcher, l'ignoble canaille, vers 1428.

LE PRÉSIDENT. – Vous n'êtes pas ici devant un jury de baccalauréat. Taisez-vous. Votre nom ?

L'ACCUSÉ. – Eh bien ! puisque mon président insiste, je jure de dire la vérité, et toute la vérité. (*Hésitant.*) Je m'appelle Port avec un « t ». Mon prénom... c'est celui d'un souverain qui, pour appartenir à la nation qui brûla Jeanne d'Arc, n'en est pas moins...

LE PRÉSIDENT, *l'interrompant*. – Accu...

L'ACCUSÉ, *vivement*. – Édouard, mon président, je m'appelle Édouard.

LE PRÉSIDENT. – Vous avez tué, à coups de couteau, le directeur des docks de Californie, non sans avoir eu vous-même un bras cassé dans la bagarre. Qu'avez-vous à dire ?

¹ *Le Matin*, 11 octobre 1908.

L'ACCUSÉ, *sec.* – La victime était en état de légitime défense.

LE PRÉSIDENT, *sévère.* – Si le badinage messied en quelque lieu, c'est bien au front de l'assassin qui va être condamné à mort. Je vous interdis jusqu'au verdict toute plaisanterie et toute allusion à Jeanne d'Arc.

L'ACCUSÉ. – Alors, je jure de me taire, de taire la vérité, et rien que la...

LE PRÉSIDENT. – Je vous retire la parole, et je la donne au ministère public.

LE MINISTÈRE PUBLIC. – Oh ! Permettez, monsieur le Président, ce n'est pas la même. Ma parole, à moi, ce sont les veuves, les orphelins, le jury, tous ceux, en un mot, qui sont susceptibles ce soir de tomber sous le couteau ou le coup du père François, qui me la donnent, et elle sera brève : il ne faut toucher qu'avec des gants ceux qui portent menottes. Cet individu a tué, vous le tuerez ! Vous le guillotinerez, jusqu'à ce que mort s'ensuive ! Notre société sait être juste quand il s'agit d'un va-nu-pieds.

LA DÉFENSE, *bondissant.* – Je crois qu'on insulte mon client. Cela, je ne peux le permettre.

LE MINISTÈRE PUBLIC, *énergique.* – Je maintiens le mot : individu.

LA DÉFENSE. – D'ailleurs, monsieur le Président, il ne s'agit pas ici de mots. J'admets parfaitement, et Édouard Port ne le contestera pas, qu'il est le plus sinistre des gredins. Mais il y a des circonstances atténuantes, même pour les coupables ! Mon client n'a pas cherché à fuir la responsabilité de son crime, à le rendre en quelque sorte anonyme, en se mettant, pour le perpétrer, en costume d'Adam. Non, messieurs les jurés ! Il avait des sabots, il avait un pardessus qui, à lui seul, pesait cinq kilos cinq cents, et voilà, aux pièces à conviction, sa chemise et son gilet de laine. Vous diminuerez donc au moins de sa peine la

condamnation que lui aurait valu le fait de se promener sans vêtements. Assassin ? Eh bien ! oui ; le plus sinistre des assassins ? Eh bien ! soit ; mais, grâce à Dieu, pas satire !

L'ACCUSÉ, *ému*. – Merci, mon avocat, merci. Si Jeanne d'Arc avait été défendue par vous, il n'y aurait pas tant d'Anglais à Paris !

Le Président. – Taisez-vous !

L'ACCUSÉ. – Je me tais, mais c'est pour demander la parole. Mesdames, Messieurs. (*Il tousse.*) Je vous prie d'excuser l'émotion inséparable d'un début. C'est la première fois que j'ai l'honneur de parler en public. Je demande donc, si je ne trouve pas mes mots, la permission de m'interrompre. D'ailleurs, malgré l'automne, l'air est chargé de cette chaleur électrique qui fait les orateurs. Je tremble mais ce n'est pas de froid, c'est de peur.

Mon histoire se résume en un mot : je suis l'homme qui s'est vendu.

Je m'aperçus, la veille du dernier des vingt-six termes que je n'avais pas payés, que ma poche était vide. Je n'en fus pas autrement surpris, car cela m'était déjà arrivé, et, toute ma vie, j'ai toujours eu cinq sous de moins que le Juif errant. Mais le Français est né prévoyant. Je voulus prévoir. Ayant lu dans un journal que certains magasins américains avaient acheté en toute propriété des hommes-sandwiches, j'allai me proposer à feu le directeur des docks de Californie. Il accepta et je me vendis pour mille francs.

Ne vous vendez jamais, Mesdames et Messieurs. Ma première impression fut telle que je demandai un jour de vacances et, triste, je m'en fus faire un dernier tour sur les boulevards. « Promène-toi ; tu promènes un autre. » Il me semblait, en effet, que j'étais deux ; nous primes quelques paires d'absinthes (gommée, ça efface la précédente) et, au retour, je m'attardai aux becs de gaz pour voir mon ombre qui s'allongeait sur le trottoir à perte de vue ; je la raccourcissais, l'élargissais,

en tournant autour du bec. Des agents voulurent m'en chasser, mais j'avais bien le droit de m'amuser avec mon ombre : je ne l'avais pas vendue.

Au bout de huit jours, d'ailleurs, ça n'allait plus. Feu le directeur émit la prétention de m'affecter au cirage des parquets, puis à l'ascenseur. Je lui dis son fait : « Patron, lui dis-je, il y a erreur : il fallait me regarder avant de m'acheter. Si j'avais voulu travailler, je ne me serais pas vendu, aliénant ainsi mon capital.

« Il s'agit de distinguer : je ne suis pas un ouvrier, un homme de peine ; je suis un homme de luxe. On ne fait pas travailler sa levrette. Mettez-moi un paletot à vos initiales. C'est tout ce que je puis pour votre service. » Le patron riait de toutes ses dents, c'est-à-dire jaune ; et, désormais, au lieu de me bourrer les côtes en m'appelant : « Eh bien ! fils d'esclave ! » ou : « Comment va, mon vieux vendu ? » il soulevait son chapeau à mon approche. C'était ridicule.

Par surcroît, il y eut l'histoire d'Adèle. Adèle, vous l'avez déjà deviné, est une femme, mais son nom n'exprime que bien faiblement sa capiteuse beauté. Je l'aimais, elle m'aimait. Elle était mon bijou, et j'étais sa joie. Nous étions ensemble comme les deux doigts de la main. Quand j'étais en pourparlers pour me céder, elle sut m'exhorter comme savent le faire les perfides créatures. « Jamais une femme, protestait-elle, n'abandonnera un homme qui se sacrifie de la sorte. Vois Joseph, vendu par ses frères. Des reines lui tendirent la main. Et ne te cède pas à moins de mille francs. Tu es une occasion. » Mais quand j'eus endossé la veste de la servitude, ce fut une autre paire de manches. Le huitième jour, messieurs les jurés, elle me servit à souper une omelette brûlée. Le neuvième, elle avait disparu avec les neuf cents francs qui me restaient.

Je décidai donc, pour me redorer, de vendre mon corps à l'Institut anatomique. La Science, d'ailleurs, c'est mon fait. J'ai fait le premier radium qu'on ait exposé, et j'ai ouvert les portières, trois ans de suite, au Congrès international des

Sociétés savantes, des chics types qui viennent à l'Académie pour apprendre le français. On me proposa cent cinquante francs, moyennant quoi j'autorisais le docteur X..., inventeur des rayons Z..., à faire, après ma mort, des expériences sur la plante de mes pieds. Je ne suis pas chatouilleux. Je signai.

Mais, dès le lendemain, je reçois une lettre anonyme de mon patron, où il m'annonce qu'il ne supporte pas plus longtemps que je m'amuse à me vendre pour me payer sa tête. Je bondis dans son antichambre. Il refuse de me recevoir.

Je bondis ainsi quinze jours de suite. En vain. Alors, messieurs les jurés, je devins irresponsable, et je me décidai à vider dans le sang notre querelle. J'achetai chez un antiquaire de mes amis le couteau avec lequel Jeanne d'Arc fit passer à Marat le goût du bain ; j'attendis jusqu'à cinq heures de l'après-midi, car je savais que le patron n'aimait pas être dérangé pendant sa digestion ; le reste appartient au domaine de l'histoire. On a reconstitué devant vous la scène et la victime.

Telle est, messieurs les jurés, l'odyssée de l'homme qui s'est vendu. C'est à vous, maintenant, qu'il appartient. (*Gracieux.*) Ceci n'est pas une menace. Je voudrais simplement faire une ultime remarque : si vous me condamnez à mort, il ne manquera pas d'envieux pour vous prétendre soudoyés par l'Institut anatomique.

JEAN CORDELIER.